

le point d'appui

LE JOURNAL DU
SYNDICAT DES EMPLOYÉES ET EMPLOYÉS DE SOUTIEN
DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SEESUS - SCFP 7498

DÉCEMBRE 2012
VOLUME 13, NUMÉRO 3



Éditorial



Célébrons tous ensemble.

Je profite de mon premier éditorial pour vous remercier de la confiance que vous m'avez manifestée lors des dernières élections en m'élisant au poste de vice-président à l'information et aux communications. Je tiens d'abord à remercier chaleureusement M. Richard Corriveau pour le travail qu'il a accompli lors des dernières années.

Mes objectifs pour ce mandat sont nombreux et s'inscrivent à la fois dans la continuité et la nouveauté : continuer à faire avancer les projets déjà entamés, améliorer l'accessibilité à l'information via le site WEB et le journal et explorer de quelles façons les médias sociaux peuvent être mis à contribution pour rejoindre le plus de membres possible.

Célébrons l'année 2012 qui s'achève.

Oui nous pouvons célébrer, car notre syndicat est en santé. En 2012, les membres ont été très nombreux à s'impliquer. Les postes aux comités ont tous été comblés. Pratiquement tous les secteurs sont représentés par des délégués. Aux dernières assemblées générales, il y a eu élection, car plusieurs membres voulaient participer à ce renouveau. Plusieurs personnes ont collaboré à cette première édition du journal sous ma responsabilité et je les en remercie.

Ensemble, nous avons parcouru beaucoup de chemin. Nous savons tous qu'il y a encore du travail à faire pour une vie syndicale plus vivante et plus constructive. Prenons le temps et les moyens de le faire correctement **ensemble** et nous pourrons continuer de célébrer l'unité et l'amitié. Si vous avez des suggestions de sujets à traiter dans le prochain journal, svp communiquez avec moi. Je vous invite aussi à produire des articles d'informations pour le journal. Surveillez régulièrement notre site WEB <http://seesus.ca> ainsi que notre page Facebook <http://www.facebook.com/Seesus/> pour suivre l'activité syndicale.

En mon nom et au nom du comité d'information, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes à célébrer en famille et avec vos amis ainsi qu'une excellente année 2013.

Michel Bérubé

VP à l'information et aux communications

Party de Noël

Venez célébrer avec nous!

Le party de Noël du SEESUS
aura lieu le

jeudi 13 décembre

à compter de 16h30

au Théâtre Granada

Le groupe :



**vous fera danser
à partir de 20h15.**

Au plaisir de vous y voir!

<http://seesus.files.wordpress.com/2012/11/annonce.pdf>

Mot du président



Le syndrome du « il n’y aura pas d’autre année » ou la frénésie du temps des fêtes.. Est-ce que c’est seulement moi ou bien c’est comme ça pour tout le monde? À chaque mois de décembre, il y a comme une frénésie dans l’air. Vos supérieurs immédiats viennent vous voir avec une montagne de tâches qui urgent comme ça ne se peut pas. Vos collègues viennent vous demander un coup de main avant les vacances des fêtes. Le téléphone et votre boîte de courriel débordent comme si il n’y aurait pas d’année prochaine.

Les journées passent trop rapidement. Nous sommes constamment stimulés et interpellés. La frontière entre le travail et la vie privée est une passoire. Stress, anxiété, burnout, dépression, dispersion sont des réalités implacables de notre milieu de travail.

S’il n’y a pas de recette magique pour rendre la vie moins frénétique, des approches comme celle de la santé psychologique et de la prise de conscience peuvent nous aider à atteindre un meilleur équilibre et une certaine sérénité. Et même changer la chimie de notre cerveau.

Nous avons plein d’outils à notre disposition tels le Programme d’aide au personnel ou les pairs aidants et aussi les délégués sociaux. Mais l’une des approches la plus négligée est celle du « ce soir je me débranche ». Rien de mieux pour se centrer sur ce qui est vraiment important qu’une bonne catastrophe comme une panne d’électricité. Ou pire encore, une panne d’internet. Beaucoup de gens prolongent leurs heures de travail grâce à l’internet et la magie des téléphones intelligents. Vous êtes ainsi joignables partout et en tout temps. Le pire c’est que vous ne le réalisez probablement pas tellement ce changement a été graduel.

Les textos au volant ne sont que la pointe de l’iceberg. Qu’est qui est si urgent qui ne peut pas attendre que l’on se rende du point A au point B? Il y a tellement de distractions dans notre vie que nous risquons cette dernière pour lire un message tout à fait banal qui va peut-être nous empêcher de nous rendre à ce point B.

À une certaine période, je me souviens comme certains d’entre vous, où l’on écrivait par courrier postal. Ceci pouvait prendre au moins deux semaines avant d’obtenir une réponse et c’était la norme. Par la suite est apparu le télécopieur et il fallut répondre beaucoup plus rapidement. Enfin le courriel et maintenant « Facebook » et ce délai de réponse est devenu inexistant. Tout ceci vient avec un prix. Ce prix est votre santé ou encore pire...

Je sais bien que depuis une année on entend parler de la fin du monde qui aura lieu au mois de décembre 2012. Que ce soit à cause de la fin du calendrier Maya ou encore celui du SEESUS, je crois sincèrement qu’il y aura une année 2013. C’est comme ça à chaque année. Et si je me trompe et bien... ce n’est pas si grave que ça alors!

Stéphane Caron
Président

Dans ce numéro

Éditorial	2
Mot du président	3
Est-ce que vous renouvelleriez le mandat de la rectrice?	4
Voir au futur	4
Nouvelle agente des relations de travail au SEESUS	5
Pour une maternité sans danger	
Capsule d’information	6
ARPSUS	7
Célébrons la recherche	
Célébrons le travail accompli par une militante hors du commun	8-9
Célébrons l’implication de nos membres	10
Liste des comités / délégué(e)s	11
Congrès CPSU	12
Sommet de l’enseignement supérieur	13
Mouvement de personnel	14
Équipe du bureau	15

Est-ce que vous renouvelez le mandat de la rectrice?



Le comité de mise en candidature n'a plus à préparer une analyse des besoins de l'université et des qualités attendues de la rectrice ou du recteur (ancien 75.9c) et conséquemment, il n'a pas à la soumettre au Collège électoral. Le seul document disponible aux membres du collège électoral pour décider de renouveler ou pas le mandat de la rectrice ou du recteur en poste est le bilan du mandat fait par la candidate ou le candidat !

Cet extrait est tiré d'un article sur le projet de modification de l'article 75 des Statuts de l'Université de Sherbrooke qui a été publié par le SPPUS le 1^{er} septembre 2012.

Depuis le 28 février 2001, nous avons connu deux types de gouvernance à l'Université. Pour ma part, deux événements m'ont marqué. Le recteur Bruno-Marie Bécharde avait pris une photo de tous les membres du personnel. À travers un cliché et deux mandats, M. Bécharde avait réussi à créer un lien d'appartenance envers notre institution. Un événement survenu en 2011 sous la gouvernance de la rectrice Luce Samoisette a fait prendre conscience à plusieurs membres du SEESUS que nous ne sommes qu'un numéro d'employé dans cette institution.

Les membres du SEESUS ne siègent pas à ce comité de mise en candidature. Pourtant nous prenons part au développement de notre institution en prenant une part concrète à l'organisation des cours, à la planification, à l'organisation matérielle, au bien-être des étudiants, etc. Le nombre important d'employés sous notre accréditation et notre contribution au bon fonctionnement de l'Université ne sont pas une part négligeable.

Est-ce que notre appartenance à cette institution a été modifiée sous la direction actuelle ?

Est-ce que l'institution a prospéré, grandi et a connu un rayonnement à travers le Québec sous cette direction ?

Ce sont toutes des questions qui se poseraient si nous voulions dresser un bilan du dernier mandat de la direction.

Charles Miquelon

***** Nous vous suggérons grandement de lire l'article du SPPUS sur la modification de l'article 75 des Statuts de l'Université de Sherbrooke a été publié par le SPPUS le 1^{er} septembre 2012 (Info SPPUS)**

Voir au futur

À l'intérieur de plusieurs documents à l'Université de Sherbrooke nous pouvons constater qu'une des valeurs est la liberté intellectuelle. Qu'un des principes est la collégialité par la communication, la mise en commun de l'information et la transparence.

Dans certains cours d'administration enseigné à l'Université de Sherbrooke, nous soutenons que *toutes les pratiques qui tendent à limiter la diversité dans un système empêchent les individus et les organisations de développer leur potentiel créatif et adaptatif.*

L'important pour un système social n'est pas tant de partager des valeurs dans une sorte de conformisme appauvrissant, mais bien de faire vivre et produire la coexistence des différences.

Ces principes sont difficilement observables pour les membres voulant enrichir les divergences d'opinions ou amener de nouvelles idées dans notre institution.

Pour ma part, l'Université a reconnu lors de rencontres et à la dernière table de négociation que plusieurs griefs ont un bien-fondé. Pourtant, les griefs tardent à se régler. Pourquoi attendre pour régler ceux-ci ?

Au lieu de soutenir un climat d'affrontement, pourquoi ne pas trouver une solution négociée à des griefs ?

Pourquoi modifier l'article 75 des statuts de l'Université lorsqu'on administre avec transparence et que nos décisions sont prises en tout respect des règles ?

Lorsque nous voulons démontrer que nous respectons les libertés intellectuelles, que nous sommes ouverts aux divergences d'opinions et voulons promulguer la mise en commun et la transparence, nous n'avons pas besoin d'asseoir nos opinions sur des mises en demeure.

Nous avons de la misère à comprendre qu'on peut utiliser le slogan VOIR AU FUTUR lorsqu'on constate que notre institution a de la misère à voir le présent et trouver des solutions à ses maux.

Le SEESUS n'est pas un mal, mais une solution et une suite logique pour le mieux-être de notre institution.

Charles Miquelon

Vice-Président aux Relations de travail.

Nouvelle agente des relations de travail au SEESUS



Chers membres SEESUS,

J'ai la chance d'occuper depuis le 9 octobre le poste d'agente des relations de travail pour le SEESUS.

Je suis membre du comité des relations de travail depuis mars 2011, et je termine à temps partiel un Baccalauréat en administration dans le cadre duquel j'ai complété des cours (droit du travail au Québec, droit et pratiques des conventions collectives, arbitrages des griefs, hygiènes et environnements industriels, dimension juridique de l'entreprise...) qui me seront particulièrement utiles dans mon nouveau poste.

Le rôle d'une agente ou d'un agent des relations de travail est (entre autres) de répondre aux questions des membres relativement à l'interprétation de la convention collective, d'appliquer la procédure de grief et d'arbitrage, de rencontrer les représentantes et représentants du Service des ressources humaines pour discuter des questions relatives à l'application de la convention collective et au règlement des griefs. C'est aussi de rédiger les griefs ou des lettres d'entente, de préparer les dossiers de griefs devant être soumis à l'arbitrage et d'assister le procureur du Syndicat lors des séances d'arbitrage. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je relève ce nouveau défi.

N'hésitez pas à nous contacter lorsque vous avez des questions concernant la convention collective, les retraits préventifs, les accidents de travail, les maladies professionnelles, les réclamations de salaire versées en trop par l'employeur, ou tout autre sujet lié à votre travail.

Syndicalement,
Mélanie Cloutier

Pour une maternité sans danger

LE RETRAIT PRÉVENTIF POUR UNE TRAVAILLEUSE ENCEINTE OU QUI ALLAITE

UNE DÉCISION MÉDICALE

Si vous croyez que votre travail comporte des dangers pour vous ou l'enfant que vous portez, **consultez votre médecin**, décrivez-lui votre travail (expositions à des produits, tâches, gestes, posture) et demandez-lui de remplir le *Certificat visant le retrait préventif et l'affectation de la travailleuse enceinte ou qui allaite*, dans lequel vous devez décrire la nature des dangers appréhendés.

N'hésitez pas à contacter le SEESUS pour toute question ou pour obtenir de l'aide dans vos démarches.

Votre médecin enverra le certificat à un médecin de santé publique qui donnera son avis et produira un rapport de recommandations. La clinique doit ensuite vous rappeler pour que vous remettiez une copie du certificat à la CSST. Rappelez votre clinique si vous n'avez pas de nouvelles rapidement.

Dès que vous remettez le certificat aux ressources humaines, il s'agit d'une demande d'affectation. L'employeur peut éliminer le(s) danger(s) identifié dans le certificat du médecin ou vous affecter à d'autres tâches. Si ce n'est pas possible, vous avez droit au retrait préventif et à des indemnités jusqu'à la quatrième semaine précédant celle de la date prévue de votre accouchement ou jusqu'à ce que votre employeur puisse vous affecter à un poste qui ne présente aucun danger.

Si votre supérieur immédiat ou le personnel de la Division santé-sécurité en milieu de travail et d'étude vous indique que votre milieu de travail ne présente pas de dangers pour vous ou l'enfant que vous portez, et que vous avez un doute, **consultez votre médecin; c'est son avis, et celui du médecin de santé publique qui compte**. Si l'Université est en désaccord, elle pourra contester à la CSST.

Pour la période d'allaitement, vous devez refaire une demande, même si vous aviez eu un retrait ou une réaffectation pendant votre grossesse.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter :

http://www.csst.qc.ca/publications/200/Documents/DC200_1024_1web.pdf

Mélanie Cloutier, Agente des relations de travail
Caroline Roy, VP à la recherche

Capsule d'information

Dépôt d'une demande au plan d'évaluation

Rôle et fonctions du comité du plan d'évaluation

Selon l'article 1.4.01 de l'annexe 6A de la convention collective, le comité (qui est paritaire) a pour mandat de discuter, de refuser ou d'accepter tout ce qui a trait à la description des fonctions, à l'évaluation ainsi qu'à l'assignation.

Deux situations peuvent amener le dépôt d'une demande au comité :

1. **Demande de réévaluation** : l'évaluation de la fonction doit être revue, car de nouvelles tâches se sont ajoutées, à la demande de l'employeur. S'il y a plusieurs titulaires de cette fonction, ces personnes seront aussi touchées par la réévaluation.
2. **Demande de réaffectation** : une personne salariée effectue de nouvelles tâches qu'elle pense rattachées à une autre fonction, évaluée en classe supérieure.

Vous avez donc compris que l'élément déclencheur du processus d'évaluation c'est l'ajout de nouvelles tâches. Si vous êtes dans cette situation, vous envoyez votre demande à la Direction des ressources humaines, avec copie au SEESUS. La Direction des ressources humaines apposera une date sur votre demande et, si votre demande est acceptée, la réévaluation ou la réaffectation sera rétroactive à la date du dépôt.

Analyse de la demande

Pour que nous puissions faire une bonne analyse de votre demande, nous avons besoin de :

- Les nouvelles tâches qui ne sont pas incluses dans votre description de fonction;
- Le moment où vous avez commencé à exécuter ces tâches (depuis au moins 6 mois);
- Le détail et la procédure suivie pour chacune des tâches décrites;

- Des exemples pour les tâches énumérées.
- La hiérarchie des emplois dans votre secteur s'il y a lieu.

Il faut faire attention de ne pas confondre avec le surplus de travail qui fait référence aux mêmes tâches mais en plus grande quantité.

À la suite du dépôt de votre demande, nous vous rencontrerons pour avoir un complément d'information et nous assurer que nous avons bien compris votre travail. La partie patronale rencontrera votre supérieur immédiat pour les mêmes raisons.

Présentation du dossier

Dans la préparation de votre dossier, il n'est pas pertinent de commenter votre évaluation actuelle puisque nous n'avons pas le mandat de changer cette évaluation. Il faut se rappeler que le plan regroupe toutes les fonctions du SEESUS et que nous ne pouvons changer des cotes sans regarder l'ensemble des fonctions. C'est le fait de prendre en considération les nouvelles tâches qui PEUT amener une réévaluation ou une réaffectation. Plus vous donnez de détails sur ces tâches, des exemples, des «cas vécus», plus nous serons en mesure de faire valoir ces changements auprès de l'employeur à qui revient la décision en bout de ligne.

Louise Ainslie
Linda Boisclair
Diane Pomerleau

Représentantes SEESUS au comité du plan d'évaluation



SEESUS
Restez informé
<http://seesus.ca>

ARPSUS

Association des personnes retraitées du personnel de soutien de l'Université de Sherbrooke

Nous voulons, par la présente, vous entretenir quelques instants sur l'existence de l'Association des personnes retraitées du personnel de soutien de l'Université de Sherbrooke (A.R.P.S.U.S.).

En effet, notre association existe depuis 11 ans, nous y tenons plusieurs activités aux 4 à 5 semaines, par exemple : des déjeuners, dîners, cabane à sucre, marche en plein air, visite des murales de Sherbrooke, visites de musées et ce, toujours dans notre belle région de Sherbrooke. Il ne faudrait pas oublier aussi le super party de Noël et le dîner de la St-Valentin. De temps à temps, il se peut qu'il y ait des voyages à l'extérieur par exemple, il y 2 ans, nous sommes allés à Québec et nous avons aussi visité le campus de Longueuil.

La prochaine activité est le dîner de Noël qui aura lieu le 11 décembre prochain à 11 h 30 à l'Hôtellerie du boulevard. Les personnes nouvellement retraitées ou qui prendront leur retraite bientôt sont tous invités à cette activité.

<http://pages.usherbrooke.ca/arpsus>

Ginette Roy, présidente
Hélène Bérard, vice-présidente
Jean Bergeron, secrétaire-trésorier
Thérèse Gauthier, administratrice



Célébrons la recherche

Note importante pour les employé(e)s de la recherche:

Il a fallu 24 ans de lutte syndicale (1988-2012) pour que les employés à la recherche obtiennent le même salaire que les employés réguliers. 7 Présidents se sont succédé durant cette période et de nombreux militants au sein de l'exécutif syndical ou des comités de négociation y ont investi beaucoup de temps et d'efforts. (Voir l'autre texte en page 8)

Surveillez l'application de la lettre d'entente #3 :

Le processus d'évaluation de la scolarité et de l'expérience pertinente pour le reclassement salarial des employés à la recherche (réf. [Lettre d'entente no 3](#)) est terminé. Le Service des Ressources humaines devrait vous avoir adressé un courriel personnalisé à chacun autour du 15 novembre 2012 pour vous annoncer votre nouvel échelon. Soyez vigilants, plusieurs erreurs ont déjà été constatées. Il est aussi important de vérifier si l'ancienneté qui figure sur la liste en date du 22 juillet 2012 est correcte.

http://seesus.files.wordpress.com/2012/11/seesus_alphabetique_22juillet2012.pdf

En ce qui concerne le salaire :

« Au plus tard, le 1er décembre 2012, l'exercice d'intégration dans l'échelle salariale devra être complété... » Vérifiez sur votre bulletin de paie du 6 décembre que vous avez été reclassé au bon échelon et que le taux horaire qui vous est versé a été réajusté en conséquence. Si vous constatez des erreurs, avisez-nous au bureau du syndicat.

Caroline Roy, Vice-Présidente à la recherche
Francine Grondin, pour le comité d'information

Célébrons le travail accompli par

24 ans d'implication syndicale!

Je veux souligner le parcours exceptionnel de Mme Lucie Chouinard qui a été une militante syndicale assez extraordinaire, autant par la durée de son engagement syndical que par ses convictions. Elle a travaillé en collaboration avec 7 présidents et présidente du SEESUS durant cette période!

Des inégalités criantes pour le personnel à la recherche:

Je connais Lucie depuis le début des années 1980, alors que je travaillais aussi comme technicienne de laboratoire à la recherche à la Faculté de Médecine. À cette époque, les conditions de travail du personnel à la recherche étaient aléatoires, selon le bon vouloir du chercheur et la considération que celui-ci avait pour le personnel de recherche: il n'y avait pas d'échelle de salaire, pas de fonds de pension, pas d'augmentation de salaire automatique à chaque année, pas de reconnaissance pour l'ancienneté. Chaque employé à la recherche devait négocier directement avec le chercheur un salaire de départ et par la suite, tenter d'obtenir une augmentation en renégociant chaque année. Cette façon de faire entraînait des différences salariales importantes, tour d'abord entre nous, employés de la recherche et des différences énormes par rapport au personnel régulier, pour un travail égal ou comparable.

Du travail de terrain à expliquer, écouter, rassurer, convaincre :

Pour paraphraser **Martin Luther King**, « *we have a dream* » : simplement que nos conditions de travail soient les mêmes que les autres employés de l'Université. C'est ce qui a motivé Lucie pendant ces 24 dernières années. Tout comme Martin Luther King, elle était profondément indignée par les inégalités et les injustices vécues dans notre milieu de travail et s'est impliquée activement dès le début dans le mouvement de syndicalisation des employés à la recherche. En effet, en 1988-1989, elle a consacré beaucoup de temps et d'efforts pour expliquer, rassurer et convaincre les travailleurs de la recherche de signer la carte de membre du syndicat afin d'obtenir la majorité nécessaire



pour déposer une demande d'accréditation syndicale. Ce n'était pas une mince tâche car l'Université offrait peu de collaboration en fournissant des listes d'employés incomplètes ou désuètes. De plus, les chercheurs soutenaient que la syndicalisation ferait fermer les laboratoires et allait tuer la recherche. Plusieurs employés à la recherche ont subi des pressions à mots plus ou moins couverts à cet effet. Malgré toutes ces embûches, le SEESUS avec M. Jean-Pierre Marier comme président, dépose le 20 juin 1989 une requête en accréditation au Bureau du Commissaire du travail.

Deux leaders au comité de stratégie et à la table de négociation :

Après 9 ans de procédures judiciaires, l'Université accepte de se reconnaître en 1998 l'employeur des gens de la recherche en échange de la signature d'une convention minimaliste nous regroupant dans une unité d'accréditation différente, l'UNITÉ 98. M. Robert Dumont devient alors notre premier vice-président à la recherche et s'implique lui aussi de façon exemplaire sans discontinuer depuis 14 ans, à l'exécutif et à la table de négociation. Tout un tandem motivé et très déterminé.

Dès l'échéance de la convention en 2001, Lucie rejoint le comité de négociation et le comité de stratégie, où j'ai eu le plaisir de la côtoyer. Elle devient une figure de proue déterminée et des plus inspirantes. Avec les membres du comité de stratégie, une campagne de sensibilisation tout

une militante hors du commun

azimut fait connaître nos conditions de travail « *dignes de l'époque des dinosaures* ». Des efforts de sensibilisation intenses sont menés auprès de la haute direction, soit **M. le recteur Bruno-Marie Béchard et M. Jean Desclos, vice-recteur à la communauté universitaire**. Je veux souligner ici les grandes qualités humaines et l'empathie de M. Desclos, avec qui nous (membres de l'exécutif et du comité de stratégie) avons échangé plusieurs lettres durant cette période déterminante. Je cite M. Desclos dans ces deux extraits de sa lettre du 18 octobre 2001 : « j'ai été sensibilisé à la condition difficile et parfois choquante des gens qui travaillent dans le domaine de la recherche... » « J'ai à mon tour sensibilisé mes collègues de la direction... ». M. Desclos prenait plaisir à assister à chaque événement pour souligner la rentrée universitaire et a chanté avec le groupe OPUS lors de ces mémorables « party » de la rentrée. Lucie, Robert et quelques membres du comité saisissaient toujours cette occasion de discuter avec lui car il était très accessible. Nous avons donc eu plusieurs conversations très agréables avec lui durant la période 2001-2003 malgré le fait que nous étions en mode négociation.

Tout ce travail a porté fruit et une **première vraie convention** négociée a été signée le 20 juin 2003 avec des gains importants pour le personnel à la recherche: fond de pension, augmentation automatique d'un échelon à chaque année, affichage des postes...

Une militante forte et courageuse

À l'échéance de cette convention en 2006, Lucie et Robert se portent volontaires encore une fois pour faire partie du comité de négociation de la recherche. En 2007, Lucie remplace Robert (devenu un employé au régulier) comme vice-présidente à la recherche. Plusieurs rencontres à la table de négociations ont lieu en 2007-2008. En 2009, **20 ans après** notre dépôt d'accréditation syndicale, l'objectif premier est atteint avec la fusion des deux accréditations et la possibilité de négocier une première convention collective commune avec les employés au régulier. Les espoirs sont grands pour

les travailleurs à la recherche d'être enfin reconnus tant au niveau du salaire que de l'ancienneté. Lucie et Robert s'impliquent de nouveau au maximum: c'est leur troisième présence dans un comité de négociation, tout un exploit si on considère la somme de travail qui s'y rattache. Lucie a traversé ces 24 dernières années en démontrant beaucoup de courage et une force de caractère peu commune : en effet, comme figure de proue, elle a tenu tête et résisté aux commentaires quelquefois désagréables émis par certains chercheurs en total désaccord avec son action syndicale.

Un hommage bien mérité

Cela me fait donc un immense plaisir de rendre hommage à Lucie et de lui dire toute mon admiration. Tes qualités d'écoute et ta grande humanité dépassent même la frontière SEESUS : les assistants de recherche membres de l'APAPUS te demande souvent informations et conseils.

Merci du fond du cœur pour toutes ces années à défendre les intérêts de travailleurs à statut précaire, d'avoir porté nos espoirs et nos rêves. Grâce à toi et au travail acharné de nombreux autres militants, le **rêve d'un salaire égal pour un travail égal devient réalité** le 1^{er} décembre 2012. Lucie, tu es, à l'égal de **Madeleine Parent** et **Simone Chartrand**, un exemple à suivre pour nous tous et une femme extraordinaire. Je suis très honorée que tu me considères comme ton amie. Je te souhaite une retraite heureuse et active en juin 2013 pour les 40 ans et quelques à venir. Je tiens à prévenir tout de suite le **Bon Dieu** (et le **Diable**, au cas où) d'établir des conditions de travail justes et équitables pour les anges au Ciel (et les petits diables en enfer). Sinon, rendue de l'autre bord, tu vas sûrement fonder un syndicat!

Avec mon amitié,
Francine Grondin
Ex-technicienne à la recherche

Célébrons l'implication de nos membres

Au conseil syndical

Le 11 septembre 2012

M. Michel Murray donne de l'information sur la structure syndicale interne et les affiliations syndicales du SEESUS et précise le rôle de chacune des instances. Il survole également les premiers articles de la convention collective et recommande aux membres du Conseil d'en prendre connaissance. Le SEESUS pourrait éventuellement se doter d'une école syndicale au cours des prochains mois.

Élection aux différents comités :

Il y a beaucoup de membres qui désirent s'impliquer, ce qui nécessite de tenir des élections pour la plupart des comités. Ceci reflète une belle mobilisation avec de nombreux et nouveaux participants. La liste actuelle des membres des comités est disponible sur le site WEB du SEESUS. <http://seesus.ca/les-comites>

M. Stéphane Caron remercie les membres sortants qui ont fait partie des comités pour le travail accompli.

M. Richard Corriveau et Mme Lucie Chouinard quittent l'exécutif syndical après plusieurs années de service; ils sont remerciés et chaudement applaudis par les membres du Conseil.

Une suggestion de créer un comité d'accueil est reçue favorablement par l'exécutif syndical; un comité ad hoc verra à mettre sur pied une structure d'accueil pour les nouveaux membres. L'élection des membres de ce comité se fera lors de la prochaine rencontre du Conseil.

Décision arbitrale au sujet des agents de sécurité à Longueuil :

M. Daniel Proulx informe les membres du conseil que le grief relatif aux agents de sécurité à Longueuil, qui ne sont pas des employés SEESUS, mais des employés en sous-traitance fourni par la Cie Garda, a été entendu le 12 juin dernier. La décision rendue le 5 septembre est favorable au SEESUS. Plusieurs personnes sont touchées par ce dossier. L'Employeur doit mettre fin à la sous-traitance des travaux d'agent de sécurité-prévention au campus de Longueuil.

Un accord entre le Syndicat et l'Employeur reste à venir pour les réclamations syndicales. Il doit aussi y avoir une entente sur le nombre de postes syndiqués au SEESUS qui seront affichés.

Passage de 32.5 heures à 35 heures :

De nouvelles demandes seront déposées sous peu aux Ressources Humaines. Ces demandes seront traitées cas par cas.

Le 9 octobre 2012

Grief au sujet des agents de sécurité à Longueuil :

L'université n'a pas manifesté l'intention de porter cette cause en appel.

Élections aux comités :

Mme Diane Pomerleau est élue au comité du plan d'évaluation. M. Martine Ongenae et M. Dany Turcotte sont élus au comité de l'accueil des nouveaux membres.

Congrès du CPSU :

Le congrès du CPSU (23-26 octobre au Chéribourg de Magog) suscite l'intérêt de plusieurs délégués. En plus de l'exécutif syndical, 9 membres pourront y participer et aller chercher de la formation dans les différents ateliers et conférences.

Proposition du conseil syndical au congrès du CPSU :

Suite à l'appui du conseil syndical, le SEESUS déposera un projet de résolution afin que le CPSU entreprenne des démarches avec ses instances politiques pour empêcher le gouvernement de financer le travail supplémentaire effectué par les cadres pendant un conflit de travail.

Formation pour le comité des finances :

Le SCFP offre une formation à l'intention des syndics et des trésoriers. Mme Martine Ongenae manifeste son intérêt pour y assister.

COMITÉS	MEMBRES
ACTIVITÉS SOCIALES (3)	André Delisle Yvon Bussi�res Pierre L�vesque (Longueuil)
ASSURANCES (1)	Dominic Brisson
BIEN-�TRE (3)	Marc-Andr� Castonguay Claude Bergeron Caroline V.Roy
�QUIT� SALARIALE (3)	Louise Ainslie Linda Boisclair Karel Forestal
FINANCES (3)	Martine Ongenae Langis Morin Karel Forestal
HORAIRE VARIABLE (3)	Germain Foley Michel B�rur� Daniel Proulx
INFORMATION (2)	Francine Grondin H�l�ne Godin
PERFECTIONNEMENT (4)	Sylvie Poitras France Phaneuf Claude Bergeron Marc-Andr� Castonguay
PLAN DE CARRI�RE GROUPE TECH (2)	Alex Grenier Mario Mercier
PLAN D'�VALUATION (3)	Louise Ainslie Linda Boisclair Diane Pomerleau
RETRAITE (1)	Louise Ainslie
RECONNAISSANCE DES ACQUIS	Daniel Gaucher �tienne Lord
RELATIONS DE TRAVAIL (4) + 1	Annie Trottier M�lanie Cloutier Germain Foley Ghislain B�liveau Daniel Proulx
AD-HOC DE L'ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES (2)	Dany Turcotte Martine Ongenae
SOUS-CONTRATS (AD-HOC) (3)	G�rard Bourque Germain Foley Steve Renaud
STATUTS (AD-HOC) (5)	Dominic Brisson Ghislain B�liveau Daniel Gaucher Daniel Proulx Charles Miquelon
TRANSPORT DURABLE (1)	Francis Lafortune
USAG�RES / USAGERS DES SERVICES ALIMENTAIRES (1)	Langis Morin
FONDS DE SOLIDARIT� FTQ (3) REPR�SENTANTS LOCAUX	Bruno Gagn�, FMSS Maryse Latour Daniel Proulx Ghislain B�liveau

SECTEURS DU SEESUS	D�L�GU�(E)S
FACULT� D'ADMINISTRATION	
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET FINANCI�RES SERVICE DE LA POSTE	France Boulanger Linda Bergeron
BUREAU DE LA REGISTRAIRE	Mariane Bourque Cynthia Lacasse Lisa Roy *
FACULT� D'�DUCATION, FACULT� DE TH�OLOGIE, D'�THIQUE ET DE PHILOSOPHIE, FACULT� D'�DUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE, CARTOTH�QUE	Denise Bergeron Charles Miquelon Karine Par�*
BIBLIOTH�QUE DES SCIENCES HUMAINES	Robert Gagnon Myriam Gosselin
FACULT� DE DROIT, BIBLIO DE DROIT ET SERVICE DES ARCHIVES	H�l�ne Godin
SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION	Dominic Brisson Karel Forestal Steve Renaud St�phane Huot*
SERVICE DES IMMEUBLES	Germain Foley Yvan Leclerc Andr� Robert
FACULT� DES SCIENCES, BIBLIO DES SCIENCES ET DE G�NIE, INSTITUT DES MAT�RIEAUX INTELLIGENTS, CUFE	Michel Benoit Jacques Corbin Dominique Paris�*
FACULT� DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES, �COLE DE MUSIQUE	Diane Pomerleau Danny Cordeau Solange C�t�*
CAMPUS DE LONGUEUIL	Claudette Charest Vicky Desrosiers Cl�ment Gagnon*
SERVICE DU SPORT ET DE L'ACTIVIT� PHYSIQUE	Donald Ross Denis Fraser*
SERVICE DES COMMUNICATIONS, AGENCE DES RELATIONS INTERNATIONALES	Francine Gauthier Caroline Gendron*
FACULT� DE M�DECINE ET DES SCIENCES DE LA SANT�, BIBLIO. DES SCIENCES DE LA SANT�, INSTITUT DE PHARMACOLOGIE PAVILLON G�RALD-LASALLE	Mathieu Mercier Annie Trottier Genevi�ve Gauthier Maryse Beaulieu Sonia Benoit Martine Onganea Sylvie Th�trault *
CENTRE CULTUREL SERVICE D'APPUI � LA RECHERCHE, � L'INNOVATION ET � LA CR�ATION - SARIC SERVICE DES STAGES ET DU PLACEMENT	Marc Longpr� Jean-Fran�ois Dubois Julie Raymond*
FACULT� DE G�NIE	Caroline Roy Johanne Veilleux
SERVICE DE SOUTIEN � LA FORMATION	Dany Turcotte Francine Grondin*
SERVICES � LA VIE �TUDIANTE, (R�SIDENCES), BUREAU DE LA PROTECTRICE DES DROITS DES �TUDIANTS	
RELATIONS AVEC LES DIPL�M�S	

Congrès du CPSU

Le dernier congrès biennal du Conseil provincial du secteur universitaire du SCFP (CPSU) se tenait du 23 au 26 octobre dernier à l'Hôtel Chérifbourg à Orford. Plus de 80 déléguées et délégués se sont rassemblés pendant quatre jours autour du thème « Mêmes revendications. Toutes générations. ». Nous avons profité de la proximité de ce congrès pour y participer en pleine délégation de huit personnes accompagnées de 2 personnes observatrices.

Différents sujets ont été abordés tels :

- Médias sociaux - Comment ça fonctionne
- Médias sociaux et la notion du privé
- Les relations intergénérationnelles dans le syndicalisme moderne
- Le maintien de l'équité salariale
- Intégration des personnes handicapées
- Dossier des femmes au Québec
- Compte rendu de la campagne sur les régimes de retraite
- Intégration des personnes immigrantes
- État du dossier étudiant

Ce congrès a été marqué d'un savant mélange de conférences, d'ateliers et aussi d'un panel qui ont suscité pleins d'échanges chez les congressistes. Nous avons aussi votés pour des résolutions dont une qui nous tenait vraiment à cœur puisqu'elle provenait de notre section locale. Elle se résume à ceci : « Il est résolu que le CPSU entreprenne les démarches nécessaires avec ses instances politiques pour que le gouvernement cesse de financer le travail supplémentaire effectué par les cadres pendant un conflit de travail. » Elle a été adoptée à l'unanimité.

Nous tenons aussi à souligner que Monsieur Daniel Proulx a été élu membre du bureau du CPSU au poste de Secrétaire à la journée de clôture du congrès. Tous les déléguées et délégués ont bien apprécié leur participation à cet important congrès qui fut de l'avis de tous un franc succès.

Par Stéphane Caron



Sommet de l'enseignement supérieur

Suite à la crise étudiante et aux dernières élections provinciales, le gouvernement du Québec tiendra un Sommet de l'enseignement supérieur en février 2013. Le dernier évènement de la sorte a eu lieu en 1995.

Quatre rencontres thématiques sont prévues d'ici la tenue de ce Sommet et visent à dégager des constats ou un diagnostic ainsi que certaines pistes d'action pour l'avenir. Les thématiques de ces rencontres sont les suivantes :

1. **La qualité de l'enseignement supérieur**, 29 et 30 novembre 2012 à Québec;
2. **L'accessibilité et la participation aux études supérieures**, 13 et 14 décembre 2012 à Trois-Rivières;
3. **La gouvernance et le financement des universités**, en janvier 2013 à Rimouski;
4. **La contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec**, en janvier 2013 à Sherbrooke.

La première rencontre a donc déjà eu lieu et nous nous sommes fait entendre par la voix de Madame Carole Neil, présidente du CPSU (Conseil provincial du secteur universitaire du SCFP). Les revendications du personnel de soutien des universités doivent faire partie de la solution, car l'expertise de nos membres contribue non seulement à la qualité de l'enseignement, mais aussi à tous les aspects du bon fonctionnement des universités.

Nous participerons bien sûr au Sommet de 2013. Il est important de savoir que notre position sera entendue à l'ensemble de ces rencontres thématiques.

Par Stéphane Caron



Le CPSU est heureux de contribuer à compenser pour les gaz à effets de serre causés par la tenue de son congrès biennal tenu du 23 au 26 octobre 2012. La participation du CPSU sera de 209 \$ pour effectuer la plantation de 54 arbres.

<http://carboneboreal.uqac.ca/>

Mouvement du personnel—depuis Septembre

No	Affichage	Obtenu par	Poste laissé vacant	Entrée en fonction	Particularités
01425	Technicienne ou technicien en microélectronique – FMSS – Dep. Anatomie et biologie	Anne Vézina	Technicienne de laboratoire	4 septembre 2012	
01475	Infirmière ou infirmier – Services à la vie étudiante – Santé	Nathalie Godin	Infirmière	22 août 2012	Poste de mois de 12 mois par année
01357	Secrétaire de direction – FMSS – Dép. médecine Nucléaire et radio	Mélanie Simoneau Gingas	Secrétaire de direction	6 septembre 2012	
01487	Secrétaire direction – Faculté Génie – Admin.	Liliane Charest	Secrétaire	4 septembre 2012	
01441	Technicienne ou Technicien en informatique – STI	Jean Gagné	Technicien système ordines	4 septembre 2012	
01449	Secrétaire de direction – FMSS – Dép. sciences de la santé communautaire	Jacinthe Riendeau	Commis aux affaires académiques	26 septembre 2012	
01500	Secrétaire – FMSS – Dép. sciences de la santé communautaire	Sonya Filion	Secrétaire	24 septembre 2012	Poste de moins de 12 mois par année
01444	Secrétaire de direction – Services à la vie étudiante	Maryse Guillemette		4 septembre 2012	
00914	Technicienne-animalière – FMSS – Animalière	Roxane Adam	Technicienne animalière	18 septembre 2012	Décision de Catherine Thibodeau de ne pas conserver son poste. (Temps partiel)
00969	Commis aux stages – FMSS – Prédoctoral	Marie-Hélène Martel	Commis aux affaires académiques	22 octobre 2012	Décision de Julie St-Pierre de ne pas conserver son poste
01513	Commis aux télécommunications – STI	Carolle Paquet	Commis au service à la clientèle	15 octobre 2012	
01236	Secrétaire – Service vie étudiante	Danielle Jolin	Secrétaire de direction	22 octobre 2012	Décision d’Emmanuella Thibault de ne pas conserver son poste
01510	Secrétaire de direction – STI	Louise Pariseau		29 octobre 2012	
01373	Secrétaire de direction – FMSS- Départ. Physiologie	Cynthia Rodrigue		25 juin 2013 (à son retour de son congé de maternité)	
01428	Secrétaire – FMSS – Prédoctoral	Marie-Ève Grenier		10 juin 2013 (retour de son congé de maternité)	
01470	Technicien en informatique—Faculté Sciences	Michael Jeanson		17 septembre 2012	
01530	Préposé à la gestion des locaux et des laboratoires—Longueuil	Jean-François Simard		2 décembre 2012	Temps partiel / Campus Longueuil

Votre équipe au bureau du syndicat pour vous servir !



Mélanie Cloutier Stéphane Caron,

Lyza Inkel

Ghislain Béliveau

Vous pouvez maintenant
suivre l'information syndicale
sur notre nouvelle page
Facebook.

Seesus SCFP 7498



La prochaine édition du *Point d'appui* paraîtra le 7 mars 2013
La date de tombée pour les articles d'informations sera le 20 février 2013



Pensons environnement

**Ceux qui ne désirent plus
recevoir la version papier
du Point d'appui,
envoyez un courriel à
seesus@usherbrooke.ca**

le point d'appui

Journal officiel du Syndicat des employées et employés de soutien
de l'Université de Sherbrooke, SEESUS — SCFP 7498

RESPONSABLE : Michel Bérubé

COLLABORATION : Stéphane Caron, Francine Grondin, Hélène Godin

MISE EN PAGE : Lyza Inkel

PHOTOGRAPHIES : Robert Dumont

COURRIEL : SEESUS@USherbrooke.ca

TÉLÉPHONE : 819 821-7646

TÉLÉCOPIEUR : 819 821-7627

SITE WEB : <http://seesus.ca>